

ANNECY, LE LUNDI 25 AOUT 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 25 août, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ Action sociale et solidarité territoriale

- **158 200 €** attribués à plusieurs organismes et associations œuvrant dans les domaines de la petite enfance, de la prévention santé, jeunesse et famille.
- **33 500 €** à 4 associations œuvrant dans le champ de l'enfance et de la famille.
- **404 400 €** aux associations les Bartavelles, la Croix-Rouge et COALLIA, ainsi qu'à Annemasse Agglo, porteuses d'un accueil de jour destinés aux personnes en situation de précarité.
- **50 000 €** à 8 collectivités territoriales et 6 associations dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Haute-Savoie (REAAP 74), qui contribue au soutien à la parentalité.
- Une aide exceptionnelle de **500 000 €** au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Savoie afin de palier les difficultés financières engendrées par la baisse de la taxe d'Aménagement.

▪ Environnement, agriculture et forêt

- **16 654 €** alloués dans le cadre des Plans de filière ovine et caprine, afin de répondre aux besoins des éleveurs en matière d'achat de matériel.
- **1 051 000 €** dans le cadre du projet de restauration de la confluence Arve – Foron Genevois, porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), visant à limiter les impacts des crues.
- **19 200 €** destinés à l'acquisition de 16 chariots pots trayeurs afin, de faciliter la mise en œuvre des mesures sanitaires dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC).
- **115 555 €** à 17 porteurs de projets dans le cadre du Plan forêt, afin de favoriser la capacité d'atténuation et d'adaptation des forêts au changement climatique, protéger la forêt contre le risque incendie et renforcer la multifonctionnalité des forêts.

- **600 000 €** à destination des Délices d'Alpage pour l'acquisition de matériel de production et de mobilier, dans le cadre de la construction d'un bâtiment d'activité et d'une halle gourmande au Col de Châtillon.

- **500 000 €** à la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes pour l'extension et la réhabilitation de la déchèterie de Thyez et **242 500 €** à la Communauté de Communes Fier et Usse pour la création d'une déchèterie intercommunale à la Balme-de-Sillingy.

- **718 191 €** alloués à 13 Communes et Associations Foncières Pastorales pour des interventions en soutien au pastoralisme dans les Espaces Naturels Sensibles. Ces aides concernent notamment des travaux d'amélioration de l'accès à la ressource en eau potable et des travaux de voirie pastorale et de sécurisation.

- **28 600 €** destinés à la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons pour la restauration d'une partie du corridor écologique Rosses Menoge.

- **168 000 €** à la Commune de Passy pour l'aménagement et la revalorisation du Lac vert.

- **99 944 €** attribués à la Commune de Seytroux pour la restauration du site des rives du torrent de Seytroux, dans le cadre du Contrat départemental Haute-Savoie Nature du Haut-Chablais.

- Face à la crise sanitaire liée à la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) affectant les bovins, le Conseil départemental accompagne la filière dans la mise en œuvre de la campagne de vaccination via la mise à disposition de 2 dispositifs mobiles de contention.

▪ **Tourisme**

- **250 000 €** octroyés à la Commune de Thonon-les-Bains pour le réaménagement des quais de Ripaille visant à désimperméabiliser le site, rééquilibrer les modes de déplacement et créer des îlots de fraîcheur.

▪ **Route**

- **383 572 €** à la commune de Sillingy pour l'aménagement d'une voie cyclable aux abords du collège de la Mandallaz.

▪ **Education**

- **500 000 €** attribués à la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne (2CCAM) pour la sécurisation des abords du collège Jean-Jacques Gallay à Scionzier.

- **2 316 438 €** alloués dans le cadre du dispositif de soutien aux initiatives locales (SIEL), telles que Savoir nager, Savoir skier et Savoir préserver l'environnement, permettant aux collégiens de développer une culture personnelle et diversifiée

▪ **Sport**

- **154 503 €** répartis pour l'achat de matériels et équipements destinés aux collèges, associations, communes et clubs méritants.

- **741 100 €** alloués à la Commune d'Annemasse pour soutenir la construction du gymnase Louise Michel, intégré au projet plus global de construction d'un nouveau groupe scolaire.

- **6 298 535 €** attribués au projet de construction du gymnase sur la commune de Vétraz-Monthoux, à proximité du nouveau collège. Porté par Annemasse Les Voirons Agglomération, ce projet vise à répondre aux besoins des collégiens et des associations locales.

- **335 730 €** à la Commune de Sallanches pour les travaux de rénovation, notamment énergétique, du stade de rugby communal situé dans le complexe sportif du quartier de Cayenne.

- **250 000 €** à destination du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Vuache pour la construction d'un terrain de football et la réhabilitation d'un terrain d'honneur existant.

- **74 850 €** pour l'organisation de 12 événements sportifs (9 associations, 1 Commune et 1 Office du Tourisme), **42 327 €** pour les sections sportives et classes à horaires aménagés (29 associations, 3 comités départementaux sportifs et 15 collèges) ainsi que **4 040 €** à 6 jeunes athlètes haut-savoyards pour les soutenir dans leur scolarité.

▪ **Culture**

- **369 330 €** répartis entre plusieurs associations culturelles des Cantons de Faverges-Seythenex, du Mont-Blanc, de Saint-Julien-en-Genevois, de Sciez et de Thonon-les-Bains.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)